PAT de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

PAT du Grand Sénonais

Date de la dernière actualisation : **08/04/2025**

- Lauréat de l'appel projet national du PNA en : **2022**
- PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**
- Date de labellisation : **2022**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Bourgogne-Franche-Comté | Yonne

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS) regroupe 27 communes du nord de l'Yonne sur 375,20 Km², avec une démographie de 59 228 habitants (Insee, 2018). Elle présente une grande diversité de cadres de vie entre milieux urbains, périurbains et ruraux, dans un paysage marqué par l'eau à la croisée de l'Yonne et de la Vanne, les grandes cultures agricoles et la forêt. Ces paysages présentent des dominantes agricoles et naturelles avec un développement de l'urbanisation le long de l'Yonne et de la Vanne. L'engagement de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial a insufflé une dynamique de transition écologique forte sur le territoire. Dans la continuité de cette démarche, le Grand Sénonais souhaite développer un Projet Alimentaire Territorial sur son territoire à fort enjeux agricoles. Cette démarche pilotée par le Grand Sénonais se concrétisera par la coconstruction du PAT avec l'ensemble des acteurs des systèmes agricoles et alimentaires du territoire. En portant le PAT, l'agglomération souhaite prendre en compte tous les champs des systèmes alimentaires du territoire afin d'instaurer un système alimentaire durable, raisonné et résilient, accessible à toute la population, pour répondre aux enjeux agricoles et alimentaires actuels et futurs du territoire. Le PAT se devra systémique afin d'aborder en toute transversalité les volets économique, environnemental, social et de santé. Le volet social et santé tient au fait que le territoire compte un peu moins de 10 structures d'épiceries solidaires (Epicerie Magalie, Sourires d'enfants) et d'aides alimentaires (Resto du Cœur, Croix Rouge, Secours Populaire etc.) venant en aide à des centaines de familles en situation de précarité alimentaire. Selon l'Insee, en

2018, le taux de pauvreté de l'agglomération s'élevait à 17 %, un taux nettement supérieur à la moyenne régionale (13 %) s'expliquant par un taux de chômage élevé (supérieur à 16 %) et la présence de nombreuses familles monoparentales (11 %).

Chiffres clés du territoire

Contexte

59 487 habitants
27 communes
158,45 habitants/km^2
375,43km^2 de communes
255,74 ha artificialisés
3,95 tonnes de CO_2 d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an

Caractéristiques socio-économiques

10,57% de chômage
20 310€ de revenu médian

Lutte contre la précarité alimentaire

1 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,03 associations par 10 km^2
0,02 associations par 1000 habitants

Organisation de l'espace agricole

17 361,75 hectares de SAU
46,25% de SAU
dont 20,20% de SAU en bio
dont 6,27% de légumineuses
dont 3,68% de prairies permanentes

Structures agricoles

158 exploitations

36 exploitations en bio

Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 25 mg et 40 mg** par litre d'eau

735 382,67m^3 d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 52,34% depuis 5 ans

19,26 de haie/ha de SAU

Distribution

92 enseignes de distribution

dont 21 GMS (moyennes et grandes surfaces)

Transformation

659 emplois dans la transformation

+14,41% des emplois dans la transformation depuis 5 ans

Restauration collective

47 restaurants collectifs sur le territoire

dont 15 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Autres

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Autres

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Les objectifs stratégiques du projet

Les objectifs du PAT du Grand Sénonais sont répartis dans trois volets d'actions : - Santé et social : Lutter contre la précarité alimentaire, favoriser et sensibiliser pour une alimentation saine et durable - Environnemental : Sensibiliser sur la pollution liée aux activités agricoles, favoriser l'agroforesterie et des pratiques plus durables, lutte contre le gaspillage - Economique : Consolidation et structuration des filières, favoriser l'installations de nouveaux agriculteurs, favoriser les circuits courts

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Coopération avec la cellule départementale InterPAT qui réunit les PAT de l'Yonne, soit 7 PAT : Grand Sénonais, Yonne Nord, l'Auxerrois, Pays Avallonnais, Puisaye-Forterre, l'Aillantais et le PAT du Conseil Départemental. Prochainement, une coopération InterPAT régionale (TERADI) pourrait être entreprise, réunissant les PAT de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Coopération interterritoriale

Oui

Coopération avec le PAT Nord Yonne qui regroupe les 4 EPCI faisant partie du PETR du Nord de l'Yonne: CC du Jovinien, CC du Gatinais en Bourgogne, CC Yonne Nord, CC de la Vanne et du Pays d'Othe.

PAT membre des réseaux

- TERADI
- Cellule Départementale InterPAT de l'Yonne

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Sara Zaidi
03 86 65 89 23
s.zaidi@grand-senonais.fr
Transition Ecologique
Chargée de mission PCAET et PAT
21 boulevard du 14 juillet
89100 Sens